

**DECISION N° 04/2024/GA/DRH
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE**

Vu les articles L.6143-7, R.6143-33 à R.6143-35 et R.6143-38 du Code de la Santé Publique, relatifs à la délégation de signature des Directeurs des établissements publics de santé ;

Vu le décret du 07 octobre 2020 publié au Journal Officiel de la République Française le 08 octobre 2020, portant nomination de Monsieur Benoît ELLEBOODE en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle Aquitaine ;

Vu l'arrêté de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, en date du 13 décembre 2023, concernant Madame Sandrine BERGER, Directeur d'Hôpital hors classe, la désignant à compter du 03 janvier 2024 pour assurer, à titre temporaire jusqu'à la nomination d'un directeur titulaire, la Direction du Centre Hospitalier de Brive et de l'EHPAD du Pays de Brive, à Brive-la-Gaillarde ;

Vu l'arrêté de la Directrice Générale du Centre National de Gestion, en date du 17 décembre 2021, portant nomination de Monsieur Gaëtan ASSIÉ en qualité de Directeur Adjoint au Centre Hospitalier de Brive à compter du 1^{er} janvier 2022 ;

Vu la décision portant nomination à compter du 1^{er} décembre 2022, de Madame Murielle LASSUDRIE, en qualité d'Attachée d'Administration Hospitalière au Centre Hospitalier de Brive ;

Vu la décision de recrutement par voie de détachement à compter du 1^{er} janvier 2024, de Madame Virginie NAZÉ, en qualité d'Attachée d'Administration Hospitalière au Centre Hospitalier de Brive ;

Vu le recrutement en contrat à durée indéterminée à compter du 03 juillet 2023, de Madame Amandine BESSIERES, en qualité d'Adjointe des Cadres Hospitaliers au Centre Hospitalier de Brive ;

Vu la décision de recrutement par voie de mutation à compter du 20 février 2023, de Madame Stéphane CHAMPEYROL, en qualité d'Infirmière Cadre Supérieure de Santé au Centre Hospitalier de Brive ;

Vu la décision de recrutement par voie de mutation à compter du 29 août 2022, de Madame Camille JENTY, en qualité d'Adjointe des Cadres Hospitaliers au Centre Hospitalier de Brive ;

Vu la décision de recrutement en contrat à durée indéterminée à compter du 29 novembre 2023, de Madame Lisa PARIS, en qualité d'Adjointe des Cadres Hospitaliers au Centre Hospitalier de Brive ;

Vu la décision portant nomination à compter du 1^{er} juillet 2023, de Madame Vattanak ROUXEL, en qualité d'Adjointe des Cadres Hospitaliers au Centre Hospitalier de Brive ;

Vu l'organigramme de Direction du Centre hospitalier de Brive ;

Vu l'organigramme de la Direction des ressources humaines et de la politique sociale.

DECIDE

ARTICLE 1

En cas d'empêchement ou d'absence de Monsieur Gaëtan ASSIÉ, délégation de signature est donnée à :

- Madame Murielle LASSUDRIE, Attachée d'Administration Hospitalière, à l'exception des éléments relatifs au département du développement professionnel et de la formation ;
- Madame Virginie NAZÉ, Attachée d'Administration Hospitalière pour les éléments relatifs au département développement professionnel et de la formation ;

En cas d'empêchement ou d'absence simultanée de Monsieur Gaëtan ASSIÉ et de Madame Murielle LASSUDRIE, délégation de signature est donnée à Madame Virginie NAZÉ, Attachée d'Administration Hospitalière.

En cas d'empêchement ou d'absence simultanée de Monsieur Gaëtan ASSIÉ et de Madame Virginie NAZÉ, délégation de signature est donnée à Madame Murielle LASSUDRIE, Attachée d'Administration Hospitalière, pour les éléments relatifs au département du développement professionnel et de la formation.

En cas d'empêchement ou d'absence simultanée de Monsieur Gaëtan ASSIÉ, de Madame Murielle LASSUDRIE et de Madame Virginie NAZÉ, délégation de signature est donnée en vue de signer les actes de gestion courante dans leur domaine d'activité respectif à :

- Madame Amandine BESSIERES, Adjointe des Cadres Hospitaliers, concernant la carrière des personnels stagiaires et titulaires, des retraites et des concours ;
- Madame Stéphane CHAMPEYROL, Infirmière Cadre Supérieure de Santé, concernant le département du développement professionnel et de la formation ainsi que les éléments relatifs au Centre de formation continue du Centre Hospitalier de Brive ;

- Madame Camille JENTY, Adjointe des Cadres Hospitaliers, concernant la gestion de la paie, du temps de travail et des absences ;
- Madame Lisa PARIS, Adjointe des Cadres Hospitaliers, concernant le recrutement, la mobilité, la gestion des personnels contractuels
- Madame Vattanak ROUXEL, Adjointe des Cadres Hospitaliers, concernant la gestion des stages, du télétravail, des ordres de mission et des états de frais afférents.

Cette délégation se limite aux actes n'engageant pas les dépenses et les recettes de la Direction des Ressources Humaines et de la Politique sociale.

Les documents signés en application de la présente délégation de signature, comporteront la mention « pour le/la représentant(e) légal(e) et par délégation ».

ARTICLE 2

La présente délégation prend effet au 3 janvier 2024 et remplace en s'y substituant toutes les délégations précédentes relatives au même domaine.


La présente décision sera notifiée aux intéressés, transmise au Trésorier de Centre Hospitalier de Brive, communiquée au Conseil de Surveillance et fera l'objet d'une publication au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Corrèze.


Elle sera également publiée et consultable sur le site internet du Centre Hospitalier de Brive.

ARTICLE 3







En application des articles R. 421-1 à R. 421-7 du code de justice administrative, un éventuel recours contre cette décision peut être porté devant le tribunal administratif de Limoges (1 cours Vergniaud 87000 LIMOGES), dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision. Le Tribunal administratif de Limoges peut également être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

Fait à Brive, le 03 janvier 2024.

La Directrice par intérim,

BERGER



Reçu à titre de notification la décision portant attribution de compétences et délégation de signature référencée 04/2024/GA/DRH

DELEGATAIRE	GRADE	PARAPHE	SIGNATURE
Murielle LASSUDRIE	Attachée d'Administration Hospitalière	M.L.	
Virginie NAZÉ	Attachée d'Administration Hospitalière	VN	
Stéphane CHAMPEYROL	Infirmière Cadre Supérieure de Santé	SC	
Amandine BESSIERES	Adjointe des Cadres Hospitaliers	AB	
Camille JENTY	Adjointe des Cadres Hospitaliers	CJ	
Lisa PARIS	Adjointe des Cadres Hospitaliers	LP	
Vattanak ROUXEL	Adjointe des Cadres Hospitaliers	VR	